



ÉCOLE DE MUSIQUE SEVRE ET LOIRE

Pré-inscriptions 2024 - 2025

Ecole de musique Sèvre et Loire
coledemusique@cc-sevreloire.fr
02 51 71 52 28

Pôle musical Sèvre
Espace culturel Le Champilambart
13 route des Dorices
44330 Vallet

Pôle musical Loire
Espace Roger Jamin
18 boulevard Pasteur
44450 Divatte sur Loire

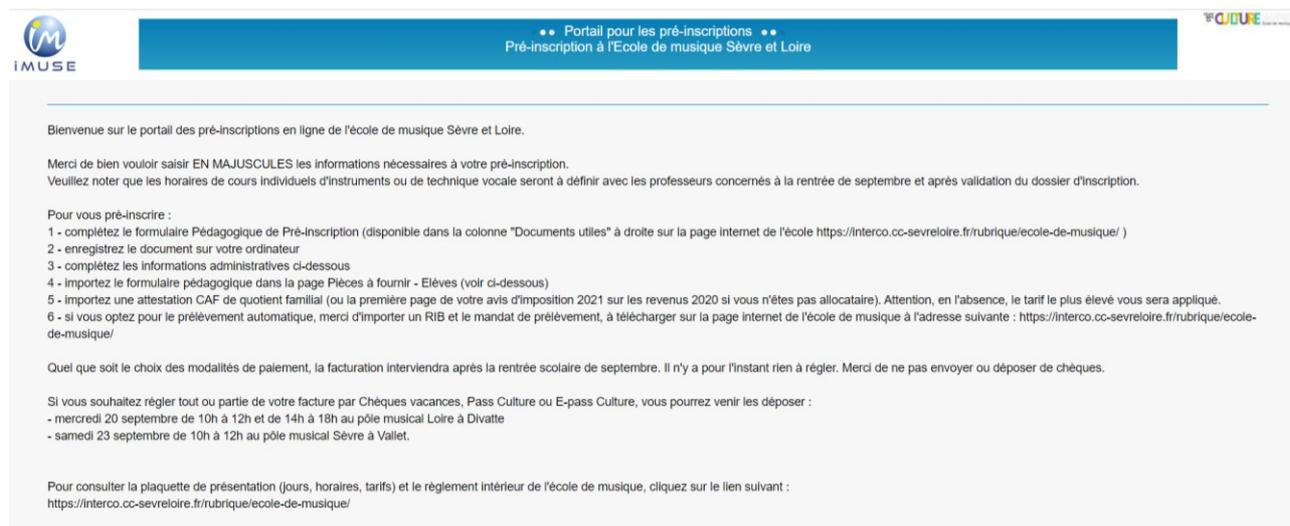
A- Présentation

✓ Le portail de pré-inscription va vous permettre de compléter votre dossier Famille et celui de votre enfant pour le préinscrire à un ou des cours à l'école de musique Sèvre et Loire. Il vous faudra pour cela récupérer, compléter et importer dans votre dossier plusieurs documents.

✓ Dans un deuxième temps, votre dossier sera traité par la scolarité et vous recevrez une confirmation de votre inscription ainsi qu'un identifiant vous permettant de vous connecter à votre espace personnel. Sur cet espace, accessible toute l'année, vous pourrez consulter le suivi pédagogique de chaque élève, les absences ainsi que les informations de facturation.

En cliquant sur le lien suivant, vous accédez à la page d'accueil du portail :

<https://www.imuse-ccsevre Loire.fr/extranet/preinscription>



Bienvenue sur le portail des pré-inscriptions en ligne de l'école de musique Sèvre et Loire.

Merci de bien vouloir saisir EN MAJUSCULES les informations nécessaires à votre pré-inscription.
Veuillez noter que les horaires de cours individuels d'instruments ou de technique vocale seront à définir avec les professeurs concernés à la rentrée de septembre et après validation du dossier d'inscription.

Pour vous pré-inscrire :

- 1 - complétez le formulaire Pédagogique de Pré-Inspection (disponible dans la colonne "Documents utiles" à droite sur la page internet de l'école <https://interco.cc-sevre Loire.fr/rubrique/ecole-de-musique/>)
- 2 - enregistrez le document sur votre ordinateur
- 3 - complétez les informations administratives ci-dessous
- 4 - importez le formulaire pédagogique dans la page Pièces à fournir - Elèves (voir ci-dessous)
- 5 - importez une attestation CAF de quotient familial (ou la première page de votre avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 si vous n'êtes pas allocataire). Attention, en l'absence, le tarif le plus élevé vous sera appliqué.
- 6 - si vous optez pour le prélèvement automatique, merci d'importer un RIB et le mandat de prélèvement, à télécharger sur la page internet de l'école de musique à l'adresse suivante : <https://interco.cc-sevre Loire.fr/rubrique/ecole-de-musique/>

Quel que soit le choix des modalités de paiement, la facturation interviendra après la rentrée scolaire de septembre. Il n'y a pour l'instant rien à régler. Merci de ne pas envoyer ou déposer de chèques.

Si vous souhaitez régler tout ou partie de votre facture par Chèques vacances, Pass Culture ou E-pass Culture, vous pourrez venir les déposer :

- mercredi 20 septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h au pôle musical Loire à Divatte
- samedi 23 septembre de 10h à 12h au pôle musical Sèvre à Vallet.

Pour consulter la plaquette de présentation (jours, horaires, tarifs) et le règlement intérieur de l'école de musique, cliquez sur le lien suivant : <https://interco.cc-sevre Loire.fr/rubrique/ecole-de-musique/>

B- Informations administratives

1. « Responsable 1 »

Après avoir parcouru cette page d'accueil, vous allez pouvoir compléter le formulaire et renseigner les coordonnées du Responsable 1

⚠ Toutes les informations doivent être complétées en **majuscules**.

⚠ Les champs en jaune doivent obligatoirement être remplis pour pouvoir enregistrer votre page et passer à l'étape suivante.

⚠ N'oubliez pas de nous communiquer au moins un numéro de mobile. Il sera notamment utile au professeur pour communiquer avec vous au moment de choix des horaires de cours individuels ou à la scolarité pour vous prévenir de l'absence d'un professeur (envoi d'un sms), ou vous joindre en cas d'urgence.

Responsable 1

Civilité	<input type="text"/>	Adresse	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>		<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>		<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>	Code postal	<input type="text"/>
Lieu de naissance	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>
Département de naissance	<input type="text"/>	Tél domicile	<input type="text"/>
		Mobile	<input type="text"/>
		Tél pro	<input type="text"/>
		E-mail	<input type="text"/>
Situation familiale	<input type="text"/>	Choix du nombre de facture(s)	<input type="text"/>
Code socio-professionnel	<input type="text"/>	Choix du mode de facture(s)	<input type="text"/>
Profession	<input type="text"/>		

Le responsable est aussi élève.

Ajouter un second responsable

Pour faciliter le traitement de votre dossier, nous vous demandons de choisir dès à présent les modalités de paiement : nombre d'échéances (1 fois, 3 fois, 8 fois) ainsi que le moyen de paiement par chèques ou par prélèvements. Quel que soit le choix des modalités de paiement, la facturation n'interviendra pas avant octobre 2024.

Si vous souhaitez régler tout ou partie de votre cotisation par Chèques Vacances, Pass Culture ou E-pass, vous pourrez venir les déposer :

- le mercredi 18 septembre 2024 de 10h à 12h et de 14h à 18h au pôle Loire à Divatte
- le samedi 21 septembre 2024 de 10h à 12h au Pôle Sèvre à Vallet

Si c'est vous-même que vous souhaitez inscrire (élève adulte), cochez la case :

Le responsable est aussi élève.

Vous pouvez également désigner un deuxième responsable (familles séparées, garde alternée, ou toute autre situation le justifiant). Ce deuxième responsable aura par la suite son propre identifiant, pourra accéder aux informations relatives à la scolarité des enfants inscrits et recevra toutes les communications envoyées par la scolarité. Il vous suffit de cocher et compléter la nouvelle page qui s'affiche :

Ajouter un second responsable

2. « Elève »

En cliquant sur l'onglet « Ajouter un élève », une nouvelle page s'ouvre dans laquelle vous allez pouvoir saisir les informations relatives à l'élève à inscrire.

Elèves

[Ajouter un élève](#)

Nous vous demandons de choisir le pôle d'enseignement en cliquant sur la case « Choix 1 » :

Choix

Pour vous préinscrire, il vous faudra télécharger et compléter le Formulaire Pédagogique de Préinscription, disponible sur la page internet de l'école de musique <https://interco.cc-sevreloire.fr/rubrique/ecole-de-musique/>

Accéder au site de présentation
Télécharger la plaquette de présentation

Choix 1

⚠ Il n'y a aucune obligation à vous préinscrire sur un site ou sur un autre. Cependant la totalité des cours devront être effectués sur le même pôle d'enseignement, à Divatte ou à Vallet.

Pièces à fournir

Pour compléter votre dossier, vous allez devoir importer plusieurs documents dont certains sont obligatoires pour le traitement de votre dossier.

Pour importer, cliquez sur l'onglet « Importer » (1), cliquez sur « Nom du document » (2), choisissez le document dans la liste et enfin, cliquez sur « Parcourir » (3) afin de récupérer le document depuis votre ordinateur.

Nom du document	Nom du fichier	Date	Heure	Taille (Mo)	Etat	Consulter
Attestation Quotient Familial	-	-	-	0,00	A fournir	
Mandat de prélèvement	-	-	-	0,00	A fournir	
RIB	-	-	-	0,00	A fournir	

1

Importer Supprimer

Document -

3

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

2 Nom du document:

Importer

Pièces Famille :

- Attestation QF de moins de 6 mois : en l'absence de ce document, le tarif maximal sera appliqué (disponible sur www.caf.fr). **Il ne sera plus possible d'apporter de modification en cours d'année scolaire.** En l'absence, joignez votre avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022. Nous calculerons ainsi votre quotient
- Mandat de prélèvement et RIB : uniquement si vous souhaitez payer par prélèvement(s)
A télécharger en cliquant sur le lien suivant
https://interco.cc-sevreloire.fr/wp-content/uploads/sites/2/2021/05/2021_CCSSL_MANDAT-DE-PRELEVEMENT_Ecole-de-musique-Sevre-Loire.pdf

Pièce Elève :

- Formulaire de pré-inscription pédagogique (**document obligatoire**)
A télécharger en cliquant sur le lien suivant
<https://interco.cc-sevreloire.fr/wp-content/uploads/sites/2/2023/04/Formulaire-de-pre-inscription-pedagogique-23-24.pdf>

⚠ Inutile d'imprimer le formulaire avant de le remplir : vous pouvez le compléter en cliquant sur les cases et en choisissant dans les listes déroulantes.

Documents

Pièces à fournir

Veillez déposer les pièces nécessaires à votre pré-inscription.
Nous vous informons qu'en l'absence du formulaire de préinscription pédagogique, votre inscription ne pourra être traitée.
Le justificatif de quotient familial est valable pour l'année scolaire. Son absence entraîne l'application du tarif plein.
Si vous souhaitez payer par prélèvement, merci de nous retourner le mandat de prélèvement signé et accompagné de votre RIB.

Pièces à fournir - Famille

Recherche

La taille maximale autorisée pour chaque pièce justificative est fixée à 2 Mo. Seul l'import de document PDF ou d'image est possible (formats acceptés : .pdf, .jpg, .jpeg, .png).

Nom du document	Nom du fichier	Date	Heure	Taille (Mo)	Etat	Consulter
Attestation Quotient Familial				0,00	A fournir	
Mandat de prélèvement				0,00	A fournir	
RIB				0,00	A fournir	

Pièces à fournir - Elève

Recherche

La taille maximale autorisée pour chaque pièce justificative est fixée à 2 Mo. Seul l'import de document PDF ou d'image est possible (formats acceptés : .pdf, .jpg, .jpeg, .png).

Nom du document	Nom du fichier	Date	Heure	Taille (Mo)	Etat	Consulter
Formulaire pédagogique *				0,00	A fournir	

* pièces obligatoires pour une réinscription en ligne

Information complémentaire

Si vous souhaitez inscrire un nouvel élève, cliquez sur « Ajouter un élève » et importez un nouveau formulaire pédagogique.

C- Confirmation

Pour valider votre demande de préinscription, vous devrez saisir à nouveau votre adresse mail, et répondre à la question anti-spam. Cochez ensuite « J'accepte » et enregistrez. Un mail vous sera alors envoyé confirmant la réception de votre dossier.

⚠ Le nombre de place étant limité, les demandes d'inscription seront traitées suivant l'ordre de réception des dossiers complets.

Confirmation

Veillez ressaisir l'email du responsable 1

E-mail

Veillez répondre à la question ci-dessous (système anti-spam)

Combien font 48 et 13 ?

En me réinscrivant, je certifie avoir pris connaissance du règlement Intérieur et m'engage à le respecter.
J'autorise les professionnels de l'école de musique à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale ou hospitalisation de mon enfant.

<https://interco.cc-sevreloire.fr/rubrique/ecole-de-musique/>

J'accepte

Retrouvez toutes les informations sur le site :
<https://interco.cc-sevreloire.fr/rubrique/ecole-de-musique/>